



Recrute

UN AGENT POLYVALENT PERISCOLAIRE

Ecole de Colmars-les-Alpes

TEMPS NON COMPLET

21h hebdomadaires annualisées

Poste à pourvoir

le 28 août 2025

 Colmars-les-Alpes (04)

 Contractuel en CDD d'un an renouvelable

 **Catégorie C**
Adjoint territorial d'animation

 Rémunération statutaire et régime indemnitaire

 **Candidatures**
(cv et lettre de motivation)
à adresser avant 30 juin 2025

A
Monsieur le Président de la CCAPV,
en précisant l'intitulé du poste.

- ressources-humaines@ccapv.fr
- Service Ressources Humaines
Communauté de Communes
Alpes Provence Verdon,
97, Zone artisanale, BP 2
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : +33 4 92 83 68 99
<https://ccapv.fr/>

Participez au bon fonctionnement des services périscolaires et d'entretien de l'école de Colmars-les-Alpes, dans un environnement naturel et culturel exceptionnel !

MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur multi site et au sein d'une équipe, l'agent polyvalent périscolaire aura pour mission de participer à la continuité et au bon fonctionnement du service périscolaire et à l'entretien des locaux de l'école de Colmars-les-Alpes.

En fonction des besoins de service, l'agent pourra être amené à intervenir également sur l'école de Thorame-Haute et d'Allos.

Il pourra être amené à :

- ❖ Participer à l'encadrement, la sécurité et l'animation d'un groupe d'enfants de 3 à 12 ans, (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir, mercredi).
- ❖ Participer aux tâches courantes des établissements (entretien des locaux, des matériaux et matériels de restauration, mise en place et service des repas, aménagements/rangements divers, ...).
- ❖ Participer à la dynamique globale des établissements scolaires.
- ❖ Participer à l'entretien des écoles du Haut Verdon.

PROFIL RECHERCHÉ

La CCAPV recherche avant tout une personne motivée faisant preuve d'une bonne capacité d'adaptation et souhaitant travailler avec un jeune public.

Un diplôme tel que le BAFA ou le CAP AEPE est nécessaire ; une expérience dans l'animation est un plus.

SAVOIRS ETRE

- ❖ Capacités relationnelles et esprit d'équipe.
- ❖ Discrétion et confidentialité, sens du service public, respect du devoir de réserve.
- ❖ Assiduité et ponctualité, respect des consignes.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- ❖ 21h hebdomadaires annualisées :
 - 11h45/15h30 – 16h30/19h00 (à consolider lors de la rentrée scolaire 2025) les lundi, mardi, jeudi et vendredi, en période scolaire, des heures complémentaires sont possibles si nécessaires au bon fonctionnement du service Enfance Jeunesse,
 - 2 à 3 jours de ménage en début de chaque période de vacances scolaires,
 - Congés scolaires.
- ❖ Rémunération attractive avec régime indemnitaire et participation forfaitaire de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et prévoyance labellisées.
- ❖ Collectivité adhérente au CNAS.
- ❖ Contrat collectif de prévoyance